



N° 2 - 3 juillet 2018

A la Une

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel

La commission des affaires sociales du Sénat a adopté le [projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#) le 27 juin. 215 amendements ont été apportés au texte transmis par l'Assemblée nationale. S'agissant de l'apprentissage et de la formation professionnelle, ces amendements portent notamment sur un renforcement du rôle des régions dans la gouvernance de l'apprentissage et sur leurs moyens d'action en matière d'information sur les professions et les formations. Le texte prévoit que le CEP s'inscrive dans le cadre du service public régional de l'orientation et confie aux régions le soin de désigner un opérateur régional. Pour le CPF, la commission a défini une période transitoire pour la conversion en euros des stocks d'heures actuels et prévu un mécanisme d'actualisation pour les droits acquis dès 2019. Elle a également renforcé la co-construction des parcours de formation entre employeur et salarié. La commission a par ailleurs adopté des amendements concernant France compétences afin "de garantir une gouvernance réellement quadripartite et d'éviter que cette nouvelle agence devienne uniquement un opérateur de l'État".

Un [tableau comparatif](#) entre le texte adopté en première lecture à l'Assemblée nationale et le texte adopté par la commission du Sénat en première lecture est en ligne. Le Sénat examinera le projet de loi en séance publique à compter du mardi 10 juillet 2018.

Régions de France, dans un [communiqué](#) du 28 juin, estime qu'en "redonnant des moyens d'action et d'encadrement en matière d'apprentissage" aux régions, les sénateurs ont entendu les inquiétudes de ces dernières sur l'apprentissage.

La Fédération de la formation professionnelle (FFP), dans un [communiqué de presse](#) du 27 juin, estime que les "débats restent trop centrés sur le système et les acteurs institutionnels, et insuffisamment sur les garanties à apporter aux bénéficiaires pour encourager l'accès à la formation", et souligne que "ce sont leurs besoins en compétences qui doivent guider la réforme".

Emploi – Formation

Le réseau des Ecoles de la 2^e chance s'agrandit

Muriel Pénicaud a annoncé le 27 juin à Marseille que 9 nouvelles écoles de la 2^e chance, seraient créées d'ici 2022. La ministre a également annoncé la création de 6 000 places supplémentaires dans ces écoles, portant ainsi le nombre de jeunes accueillis à 21 000 ([AFP](#), 28 juin).

Guide pour des achats de formation de qualité

Le Cnefop a mis en ligne le 28 juin le [Guide pour des achats de formation de qualité](#) et sa [synthèse opérationnelle](#).

Haut commissaire à la transformation des compétences

Selon [Acteurs publics](#) le 26 juin, la nomination d'un futur nouveau Haut commissaire à la transformation des compétences, en remplacement d'Estelle Sauvat, n'est pas confirmée par le ministère du Travail. Ce dernier précise cependant que la décision sera prise en Conseil des ministres.

Certification des compétences acquises des représentants du personnel

Un [arrêté du 18 juin 2018](#) publié au Journal officiel du 26 juin porte création de la certification relative aux compétences acquises dans l'exercice d'un mandat de représentant du personnel ou d'un mandat syndical. Prévue par la [loi du 17 août 2015](#) relative au dialogue social et à l'emploi, cette certification comporte 6 certificats de compétences professionnelles : Encadrement et animation d'équipe ; Gestion et traitement de l'information ; Assistance dans la prise en charge de projet ; Mise en œuvre d'un service de médiation sociale ; Prospection et négociation commerciale ; Suivi de dossier social d'entreprise. Un deuxième [arrêté du 18 juin 2018](#) fixe les modalités d'équivalence entre cette certification plusieurs titres professionnels du ministère chargé de l'emploi.

Favoriser l'orientation des femmes vers les métiers du numérique

La fondation [Femmes@Numérique](#) a été lancée le 27 juin. Créée sous égide de la [Fondation de France](#), elle regroupe 42 entreprises fondatrices qui s'engagent à "Soutenir et financer toute action concourant à favoriser la parité et l'égalité hommes/femmes dans les métiers du numérique".

Baromètre Cegos

Selon le Baromètre international de l'observatoire Cegos "Transformations, compétences et learning : quel contrat d'avenir ?" présenté le 26 juin, 94 % des salariés estiment que les évolutions technologiques risquent de modifier leur travail et 39 % pensent que leur métier pourrait disparaître. Le Baromètre révèle également que 42 % d'entre eux seraient prêts à prendre en charge une partie des coûts de leur formation et 70 % à suivre une formation hors temps de travail pour s'adapter à ces évolutions technologiques. S'agissant des responsables des ressources humaines, 80 % citent la formation pour accompagner les évolutions et 65 % estiment que la formation en situation de travail et la mise en application sur le terrain devraient être favorisées ([Le Quotidien de la formation](#), 28 juin).

OPCA

Nomination

L'Opca DEFi vient de renouveler les membres de son conseil d'administration. Emmanuel Balbrick et Gérard Patin sont nommés respectivement président et vice-président ([Opca Défi](#), 21 juin).

Entreprise - Secteur

Organisme de formation

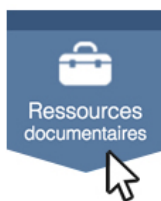
La FFP a lancé le 25 juin un [site internet](#) permettant aux dirigeants d'entreprises de formation de s'engager dans un parcours de transformation digitale de leur entreprise. Ce site a été développé dans le cadre du projet "La formation digitale au service de l'employabilité et de la compétitivité" porté par la FFP et Opcalia ([FFP](#), 25 juin).

A lire

[Prendre en main notre destin numérique : l'urgence de la formation](#), Le rapport d'information de Catherine Morin-Desailly, Sénat, 27 juin 2018

[Trajectoires professionnelles et dynamiques de formation des salariés - Suivi longitudinal de l'enquête DEFIS : premiers indicateurs 2013-2016](#), Céreq, juin 2018

[Rapport d'activité 2017 de La Grande école du numérique](#), juin 2018



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Hérault, Laurence Le Bars, Catherine Quentric, Brice Ravet, Xavier Vonkorad
ressources@centre-inffo.fr

©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.